



Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

Réunion ordinaire du Comité de Développement communautaire

18 avril 2024

13h30

Local 317 du Centre Culturel de Caraquet

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Joseph Lanteigne	Président
Martine Haché	Secteur communautaire
Jean-Charles Chiasson	Secteur communautaire
Patrice Ferron	Secteur communautaire
Mireille Pinet	Représentation citoyenne
Marie-Claude Gagnon Roussel	Représentation citoyenne
Cédric Landry	Directeur du développement communautaire
Louise Robichaud	Adjointe à la direction et secrétaire
Suzanne Arseneault	Coordonnatrice de l'inclusion et du développement communautaire
Maggie LeBouthillier	Coordonnatrice régionale de la résilience

Membres absents :

Marilène Chiasson	Secteur communautaire
Amélie Ferron-Roussel	Secteur des Affaires
Frederick McGraw	Secteur des Affaires

1. Ouverture de la séance

M. Joseph Lanteigne préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Martine Haché propose que le point 7 de l'ordre du jour soit présenté au point 4.

Il est proposé par M. Jean-Charles Chiasson et appuyé de Mme Mireille Pinet que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 février 2024

Le président informe les membres qu'ils ont reçu le procès-verbal de la dernière réunion du comité. Il demande aux membres s'ils ont des questions concernant le procès-verbal.

Il est proposé par Mme Mireille Pinet et appuyé de M. Patrice Ferron que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Accès santé aîné.e.s Péninsule acadienne (CBPA)

Madame Martine Haché, prend la parole afin d'informer les membres au sujet du projet accès santé aîné.e.s du Centre de Bénévolat de la Péninsule acadienne

En somme, elle explique que le projet est une initiative propre à la Péninsule acadienne et qu'il découlera du service, Accueil de jour, du CBPA. Retrouvant des similitudes à Accès Jeunesse, un projet déjà bien implanté, l'initiative consistera en une offre de service mobile en région rurale.

L'offre de service consiste à évaluer la situation de l'aîné et faire le pont et/ou aider à l'aîné à naviguer entre les services leur étant destinés. Le service se veut d'être un complément aux services existants et non un remplacement. Celui-ci a pour but d'assurer l'accompagnement de nos aînés, de les diriger vers les services étant susceptibles de répondre à leurs besoins, tout en contrant l'isolement.

Le lancement officiel du projet aura lieu le 30 avril prochain au Foyer du Centre culturel de Caraquet. Celui-ci est financé par le gouvernement fédéral pour une période de 4 ans.

Des discussions ont ensuite eu lieu concernant les différents services existants, le lien qu'offrira le projet Accès aîné.e.s. ainsi que la participation des différents acteurs du secteur communautaire susceptibles d'être impliqués dans le dossier.

5. Rapport Cohesia : Création d'une association pour des organismes du secteur sans but lucratif du Nouveau-Brunswick

M. Jean-Charles Chiasson, Directeur général de la Fondation Communautaire de la Péninsule acadienne inc. (FCPA), prend la parole afin de présenter l'étude de faisabilité: Création d'une association pour des organismes du secteur sans but lucratif du Nouveau-Brunswick effectuée par Cohesia (anciennement Dialogue NB) dont la FCPA est devenue porteuse de dossier suite au dépôt de celle-ci en septembre 2023.

Il informe les membres que le processus entourant l'étude a permis de consulter 143 organismes et consulter individuellement 35 intervenants du milieu.

Les OSBL au Nouveau-Brunswick en 2019 représentaient, 4418 organismes, dont 2592 organismes de bienfaisances enregistrées et plus de 55 000 emplois, soit 15.3% de la population active totale

de la province et que le secteur a contribué au PIB du Nouveau-Brunswick pour plus de 3,7 milliards (*soit 12.1% du PIB de la province*).

Suite au dépôt de l'étude, un travail d'évaluation de terrain a été entrepris afin d'évaluer quels intervenants/organismes seraient susceptibles de supporter une telle association. Des démarches furent entreprises auprès de diverses instances gouvernementales ainsi qu'auprès de notre commission.

Il précise ensuite aux membres du comité qu'une telle association provinciale, si créée, pourrait :

- Agir à titre de porte-parole pour les membres du secteur;
- Représenter les OBSL du Nouveau-Brunswick sur les scènes municipales, provinciales, nationales et internationales;
- Développer un plan stratégique pour le secteur communautaire au N.-B.;
- Contribuer au développement d'un environnement favorable aux OBSL au N.-B.;
- Offrir un espace de rassemblement et de partage, afin d'accroître la cohésion entre les membres du secteur;
- Apporter un soutien direct et permanent au secteur sans but lucratif;

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant les différents organismes pouvant bénéficier d'une telle association.

6. Planète Jeunesse

M. Cédric Landry prend la parole afin d'informer les membres des développements, en ce qui a trait au dossier Planète Jeunesse.

Il explique, entre autres, que la demande de financement du réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne à la Société d'inclusion économique et sociale (SIES) fut orientée entièrement vers le succès de l'initiative pour l'exercice de subvention en cours. Ayant obtenu une réponse favorable à celle-ci, un poste contractuel (9 mois) d'agent de projet sera donc bientôt créé en partenariat avec la santé publique.

Tout en s'affairant à la gestion quotidienne de ce projet mobilisateur pour la région, cette nouvelle embauche permettra certainement de contribuer au succès de l'initiative en se dédiant à la continuation des préparatifs menant vers le Forum des sports, des loisirs et de la culture et le Sommet des parents qui sont prévus pour l'automne 2024.

Il termine son allocution en faisant mention de diverses occasions où Planète Jeunesse Péninsule acadienne a ou aura obtenu de la visibilité récemment :

- Présentation au Conseil d'administration de la CSRPA lors de la réunion ordinaire du 21 mars 2024;
- Article dans l'Acadie Nouvelle du 5 avril 2024;
- Présence de Planète Jeunesse au Salon Péninsule (Kiosques de la CSRPA);

- Participation du Directeur du développement communautaire au Panel, « Planet Youth New Brunswick: An Upstream Community-led Approach to Prevention » à la conférence annuelle sur la prévention du crime qui se tiendra du 30 avril au 2 mai prochain;

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant les statistiques fournies par le sondage auprès des jeunes de la Péninsule acadienne, des changements d'habitudes et de culture nécessaires et comment y arriver, de l'implication des municipalités ainsi que des associations sportives et de loisirs, du district scolaire et des divers responsables des infrastructures de la Péninsule.

7. Rapport du sous-comité sur l'itinérance

Mme Suzane Arseneault présente son retour en résumant la dernière rencontre du sous-comité sur l'itinérance.

Elle informe les membres que le sous-comité souhaite prendre connaissance de l'état de la situation au niveau de l'itinérance de la région en dressant un portrait de celui. L'identification des régions comprenant le plus de personnes vivant en situation d'itinérance sur le territoire de la Péninsule acadienne, l'établissement du nombre de personnes vivant en situation d'itinérance, sous quel type d'itinérance ils vivent ainsi que la durée de celle-ci feront partie de ce portrait global de la région.

Les types d'itinérance identifiés sont les suivants :

1. Itinérance absolue : Personne se retrouvant « dans la rue » de façon chronique.
2. Dissimulé : Personne n'ayant pas de domicile fixe et se déplaçant d'un endroit à l'autre (coach-surfing).
3. Relative : Personne qui a un logement précaire ou en risque de perdre son logement.

Durée de l'itinérance :

1. Chronique : 180 jours consécutifs sur une période de 18 mois.
2. Cyclique ou épisodique : Changement de circonstances.
3. Temporaire : Relativement de courte durée causée par « catastrophe » ou événement majeur.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant l'importance d'identifier les besoins des personnes en situation d'itinérance.

8. Stratégie de logement : Étant du dossier

M. Landry informe les membres que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a été sélectionnée pour effectuer l'étude et que le travail entourant celle-ci est présentement en cours. Il précise qu'il bénéficie du support du service d'urbanisme et du service de croissance régionale de la CSRPA dans ses démarches. Selon l'échéancier établi, le rapport final, accompagné d'une présentation de celui-ci, est prévu pour la fin de l'été 2024.

9. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Patrice Ferron que la réunion soit levée à 15h19.

Joseph Lanteigne, président

Louise Robichaud, secrétaire